

LE PROGRÈS

www.leprogres.fr

LYON - VILLEURBANNE - CALUIRE 69 X

Ecole Michel-Servet : un comité de soutien pour aider une famille sans toit

Les parents d'élèves du groupe scolaire Michel-Servet ont constitué un comité de soutien pour la famille Ramadani et ses deux enfants. Albano-kosovare, la famille a déposé une demande d'asile politique en France rejetée en octobre 2012. Jusqu'ici hébergés dans le cadre de cette procédure, Besim, Fahrije, leurs fils Léonit et Landrit se retrouvent aujourd'hui à la rue. Léonit (10 ans) est scolarisé en CM1 à l'école Michel-Servet. Landrit est scolarisé en 5^e au collège Jean-Monnet (Lyon 2^e).

Les parents, enseignants, amis, voisins de cette famille ont lancé une pétition pour demander que les Ramadani « puissent vivre ici en toute légalité et que le statut de réfugié politique soit reconnu à Besim et Fahrije, que Landrit et Léonit puissent poursuivre leur scolarité dans la sérénité », soulignent les membres du comité. Ces derniers se démènent afin de trouver un logement aux Ramadani. Ils ont, en vain, tenté de joindre la veille sociale et la municipalité. Les parents d'élèves menacent de manifester devant l'Hôtel de Ville si leur



■ Besim (premier plan) et son épouse Fahrije (assise au centre) sont parents d'élève à l'école Michel-Servet. Photo S.M.-T

voix n'est pas entendue. Besim Ramadani, d'origine albanaise, est né en Serbie. Son épouse, Fahrije est Kosovare. Le couple a fui le Kosovo où il est « menacé par l'armée serbe en raison du soutien qu'il apporte aux réfugiés kosovars et Fahrije subit de nombreuses violences de la part de l'armée. Besim doit fuir et se cacher [...] », poursuit le comité. Besim et Fahrije se sont mariés en 1998, une année avant que n'éclate la guerre en ex-Yougoslavie. « À la fin de la guerre, la famille s'installe au Kosovo mais en raison de la nationalité de Besim, elle connaît de nombreuses difficultés et décide de

quitter le pays ». En mars 2010, Les Ramadani « se rendent en Suède, déposent une demande d'asile rejetée par deux fois. Ils gagnent alors la Belgique via l'Allemagne en avril 2011. En août 2011, ils sont expulsés au Kosovo. Toujours menacés au Kosovo, ils décident de quitter à nouveau le pays le 25 décembre 2011 en compagnie des parents de Besim. Ceux-ci décident de faire demi-tour en raison de la difficulté du voyage. Besim n'a jamais eu de nouvelles de ses parents à ce jour ». Les Ramadani aspirent désormais à vivre en paix, sans la crainte de subir une énième expulsion. ■

S.M.-T